

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du lundi, 3 juin 2013, tenue à la salle du conseil de Saint-Isidore à 20 heures 15.

Sont présents :

Le maire : Réal Turgeon

et les conseillers :

Roger Dion
Hélène Pelchat
Éric Blanchette

Daniel Blais
Guylaine Blais
Hélène Jacques

Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Réal Turgeon, maire, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous. Il invite les personnes présentes à se recueillir un moment.

2013-06-136

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC DIVERS OUVERT

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL BLAIS,
APPUYÉ PAR GUYLAINE BLAIS

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que l'ordre du jour suivant soit adopté avec divers ouvert :

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour avec divers ouvert ;
3. Adoption des procès-verbaux ;
 - 3.1. Séance ordinaire du 6 mai 2013 ;
 - 3.2. Séance extraordinaire du 14 mai 2013 ;
4. Période de questions ;
5. Correspondance ;
6. Gestion administrative ;
 - 6.1. Ajustement salarial ;
7. Comptes à payer ;
8. État des revenus et charges au 31 mai 2013 ;
9. Avis de motion ;
 - 9.1. Règlement no 247-2013 décrétant un emprunt et des dépenses de 1 640 387 \$ relatif à des travaux d'installation d'unités de réacteurs biologiques au site de traitement des eaux usées existant sur le territoire de la municipalité de Saint-Isidore ;
10. Adoption de règlements ;
 - 10.1. Règlement no 244-2013 décrétant des travaux d'enrobé bitumineux (asphalte mécanisé) sur le territoire et l'affectation de la somme de 218 940 \$ du solde disponible du règlement no 211-2010 en vue de financer une partie de la dépense au montant de 475 000 \$;
 - 10.1.1. Dépôt du certificat de la tenue d'un registre le 3 juin 2013 ;
 - 10.2. Second projet du règlement no 245-2013 portant sur les usages permis à l'intérieur de la zone REC-1 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-210, 217-

2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012 et 234-2012);

11. Demande de soumissions ;
 - 11.1. Conseil sans papier ;
 - 11.2. Lignage de rues ;
12. Inspection municipale ;
 - 12.1. Travaux à autoriser ;
13. Inspection en bâtiments ;
 - 13.1. Émission des permis ;
 - 13.2. Dossiers des nuisances ;
14. Sécurité incendie ;
 - 14.1. Demandes du directeur ;
15. Comité consultatif d'urbanisme ;
 - 15.1. Demande de dérogation mineure ;
 - 15.1.1. Monsieur Léonce Couture ;
16. Ministère des Transports ;
 - 16.1. Reddition de comptes 2012 ;
17. Recensement des chiens ;
 - 17.1. Embauche d'étudiants ;
18. Divers ;
19. Clôture et levée de la séance.

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2013-06-137 4.1. Séance ordinaire du 6 mai 2013

IL EST PROPOSÉ PAR GUYLAINE BLAIS,
APPUYÉ PAR HÉLÈNE JACQUES

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

2013-06-138 4.2. Séance extraordinaire du 14 mai 2013

IL EST PROPOSÉ PAR GUYLAINE BLAIS,
APPUYÉ PAR HÉLÈNE JACQUES

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mai 2013 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen questionne relativement aux comptes à payer du mois. Monsieur le maire donne les explications appropriées et un suivi sera fait pour une question en particulier.

5. CORRESPONDANCE

Le maire, Réal Turgeon, résume la correspondance reçue durant le mois et les décisions suivantes en découlent :

Équipe d'animation locale de Saint-Isidore - célébration spéciale

IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE PELCHAT,
APPUYÉ PAR ROGER DION

2013-06-139

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore convienne de mettre à la disposition de l'Équipe d'animation locale de Saint-Isidore la signalisation et les équipements appropriés afin d'interdire l'accès à certaines portions de routes, après la messe du dimanche 9 juin 2013, et ce, lors d'une célébration spéciale pour bénir tout ce qui roule.

Adoptée

2013-06-140

Projet d'agrandissement Le Gîte de Saint-Isidore phase 2 - programme supplément au loyer - Accès-Logis Québec

CONSIDÉRANT QUE Le Gîte de Saint-Isidore présentera un projet d'habitation pour vingt (20) logements supplémentaires (phase 2) dans le cadre du programme Accès-Logis Québec de la Société d'habitation du Québec (SHQ) ;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ accepte que la phase 2 bénéficie jusqu'à cinquante pour cent (50%) des unités de supplément au loyer ;

CONSIDÉRANT QUE le programme Accès-Logis Québec exige la participation de la municipalité de Saint-Isidore au Programme de supplément au loyer pour son acceptation par la SHQ pour une période de cinq (5) ans ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES, APPUYÉ PAR HÉLÈNE PELCHAT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore s'engage à participer à dix pour cent (10%) du Supplément au loyer, pour au plus cinquante pour cent (50%) des unités de logements prévus au projet d'habitation pour vingt (20) logements supplémentaires (phase 2).

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou leur remplaçant respectif, soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Isidore, tous documents relatifs.

Adoptée

2013-06-141

Projet d'agrandissement Le Gîte de Saint-Isidore phase 2 - contribution financière

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC BLANCHETTE,
APPUYÉ PAR HÉLÈNE JACQUES

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore s'engage, avec l'implication des partenaires du milieu, à recueillir un montant de six cent cinquante mille dollars (650 000,00 \$), pour le projet d'agrandissement Le Gîte de Saint-Isidore phase 2, conditionnellement à l'acceptation par la Société d'habitation du Québec.

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou leur remplaçant respectif, soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Isidore, tous documents relatifs.

Adoptée

MRC de La Nouvelle-Beauce - Prix du patrimoine

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL BLAIS,
APPUYÉ PAR ROGER DION

2013-06-142

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore autorise la participation des conseillères Hélène Jacques et Hélène Pelchat, à participer à l'activité régionale du «Prix du patrimoine» qui se tiendra le 15 juin 2013 à Saint-Joseph, au coût total de soixante dollars (60,00 \$), incluant les taxes.

Adoptée

2013-06-143 **PG Solutions - formation web**

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL BLAIS,
APPUYÉ PAR ROGER DION

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore autorise mesdames Evelyne Boutin et Guylaine Émond, techniciennes en administration, à participer à une formation web «Trucs et astuces - module Paie» qui aura lieu le 12 juin 2013, au coût total de cent quarante-trois dollars et soixante-douze cents (143,72\$), incluant les taxes.

Adoptée

2013-06-144 **Centre local de développement de La Nouvelle-Beauce - tournoi de golf**

IL EST PROPOSÉ PAR ROGER DION,
APPUYÉ PAR GUYLAINE BLAIS

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore autorise le maire Réal Turgeon à participer au tournoi de golf du Centre local de développement de La Nouvelle-Beauce, qui se tiendra le 13 juin 2013, aux Clubs de Beauce et Dorchester, au coût de cent cinquante dollars (150,00 \$), incluant le repas et les taxes.

Adoptée

Le conseil convient de :

- prendre acte des demandes suivantes :
 - la Fabrique de Saint-Isidore relativement au remboursement d'une facture concernant une fausse alarme ;
 - l'intérêt d'un citoyen concernant un projet de développement multi-résidentiel, sur une de ses propriétés ;
 - du Comité de développement de Saint-Isidore concernant la phase 2 du parc industriel ;
 - d'Agri-Marché inc. concernant la révision de l'entente industrielle ;
- vérifier auprès de la MRC de La Nouvelle-Beauce les besoins en lien avec le schéma de couverture de risque en sécurité incendie relatifs au projet «Agrandissement et rénovation du garage municipal pour les véhicules d'urgence» ;
- assister, selon disponibilité, à la session d'information portant sur différents sujets en lien avec les municipalités et Hydro-Québec qui se tiendra à St-

- Georges et Lévis le 4 juin 2013 et au dévoilement des gagnants de la 10^e édition du Concours d'œuvres d'art Desjardins qui se tiendra le 5 juin 2013 à Saint-Joseph ;
- autoriser la participation de deux (2) représentants pour assister à la 36^e assemblée annuelle du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc., qui se tiendra le 11 juin 2013 à Charny ;
- reporter leur décision relativement aux assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendront à Québec en septembre 2013 ;
- prendre note de l'invitation à se joindre à Maxime Bernier pour quelques kilomètres dans le cadre de la Grande Traversée de Beauce qui se tiendra le 28 septembre 2013 et à présenter une demande au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés, dont la date limite est le 6 septembre 2013 ;
- laisser toute latitude aux membres, selon leur intérêt, de participer aux différentes activités et/ou formations de la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches ;
- transmettre au Service des loisirs l'invitation à participer à la 15^e assemblée générale annuelle de l'URLS de la Chaudière-Appalaches qui se tiendra le 5 juin 2013 à Charny ;
- inscrire trois (3) représentants à visiter la plateforme de compostage située à Saint-Henri, le 13 juin 2013 ;
- maintenir la facture émise à un non-résident relative à l'intervention du service incendie ;
- prendre acte du dépôt des comptes rendus suivants relatifs à la participation de :
 - Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, à une conférence web portant sur les sommes payables par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec qui a eu lieu le 15 mai 2013 ;
 - Louise Chabot, adjointe administrative, et Evelyne Boutin, technicienne en administration, à une formation concernant le rôle de l'adjointe administrative qui s'est tenue le 7 mai 2013 à Québec.

Le conseil convient de ne pas donner suite aux demandes suivantes :

- tournoi de golf Santé Prestige le 27 août 2013 au Club de Beauceville ;
- 17^e édition des Journées de la culture qui se tiendront les 27, 28 et 29 septembre 2013 ;
- acquisition d'un exemplaire «Rémunération et conditions de travail» des municipalités 2013-2014 ;
- publicité dans le journal Beauce-Média, édition du 5 juin 2013, dans le cadre de la Semaine de la municipalité ;
- formations en sécurité civile qui se tiendront les 12 et 13 juin 2013 à Sainte-Marie.

6. GESTION ADMINISTRATIVE

6.1. Ajustement salarial

Les membres du conseil conviennent de maintenir le statu quo jusqu'au 1^{er} janvier 2014 relativement aux demandes d'ajustement salarial.

2013-06-145

7. COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES,
APPUYÉ PAR ÉRIC BLANCHETTE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore approuve les paiements suivants :

les prélèvements nos 1559 à 1572 inclusivement, les chèques nos 9881 à 9938 inclusivement et les salaires, totalisant trois cent cinquante-deux mille cent deux dollars et neuf cents (352 102,09 \$).

Adoptée

8. ÉTAT DES REVENUS ET CHARGES AU 31 MAI 2013

Le conseil prend acte du dépôt de l'état des revenus et charges au 31 mai 2013.

9. AVIS DE MOTION

9.1. Règlement no 247-2013 décrétant un emprunt et des dépenses de 1 640 387 \$ relatif à des travaux d'installation d'unités de réacteurs biologiques au site de traitement des eaux usées existant sur le territoire de la municipalité de Saint-Isidore

Avis de motion est déposé par le conseiller Roger Dion, qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente, le règlement no 247-2013 décrétant un emprunt et des dépenses de 1 640 387 \$ relatif à des travaux d'installation d'unités de réacteurs biologiques au site de traitement des eaux usées existant sur le territoire de la municipalité de Saint-Isidore.

Une demande de dispense de lecture est faite et une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil.

Roger Dion,
Conseiller

10. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10.1. Règlement no 244-2013 décrétant des travaux d'enrobé bitumineux (asphalte mécanisé) sur le territoire et l'affectation de la somme de 218 940 \$ du solde disponible du règlement no 211-2010 en vue de financer une partie de la dépense au montant de 475 000 \$

10.1.1. Dépôt du certificat de la tenue d'un registre le 3 juin 2013

Le conseil prend acte du dépôt du certificat de la tenue d'un registre le 3 juin 2013 certifiant que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement 244-2013 qui se sont enregistrées est de zéro (0) et que ledit règlement est réputé avoir été approuvé.

2013-06-146

10.2. Second projet de règlement no 245-2013 portant sur les usages permis à l'intérieur de la zone REC-1 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-201, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012 et 234-2012)

IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES,
APPUYÉ PAR DANIEL BLAIS

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le second projet de règlement no 245-2013 portant sur les usages permis à l'intérieur de la zone REC-1 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011,

223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012 et 234-2012) soit adopté et soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1).

Adoptée

11. DEMANDES DE SOUMISSIONS

11.1. Conseil sans papier

Le conseil convient que chaque membre fournisse leur portable.

2013-06-147

11.2. Lignage de rues

IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES,
APPUYÉ PAR ROGER DION

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore demande des soumissions sur invitation pour des travaux de marquage de chaussée auprès de fournisseurs présélectionnés.

QUE les soumissions soient reçues au bureau municipal au plus tard mardi, le 25 juin 2013, 14 h 30.

Adoptée

12. INSPECTION MUNICIPALE

Le conseil prend acte du dépôt des comptes rendus relatifs à la participation du directeur des travaux publics au congrès de la COMBEQ les 24, 25 et 26 avril 2013 à Québec et à un déjeuner-conférence le 14 mai 2013 à Québec concernant le Règlement fédéral sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées.

2013-06-148

12.1. Travaux à autoriser

IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES,
APPUYÉ PAR HÉLÈNE PELCHAT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore autorise les achats et/ou travaux suivants relativement aux travaux publics :

COÛTS ESTIMÉS (incluant les taxes)

Parc industriel

Prolongement de la rue perpendiculaire
à la rue du Soudeur côté sud 13 244,01 \$

Construction de la rue perpendiculaire
à la rue du Soudeur côté nord 43 248,67 \$*

Fournisseurs : entrepreneurs locaux

Pulvérisation et compaction

Rang de la Grande-Ligne est et route
Sainte-Geneviève sud

7 668,83 \$

*Fournisseurs : Les Entreprises Lévisiennes inc.
entrepreneurs locaux*

Achat de produits

Sulfate d'aluminium (Alun), incluant transport

2 978,77 \$

Fournisseur : Produits Performants General Chemical

Chlorure de calcium en flocons incluant l'épandage

6 999,13 \$

*Fournisseurs : Somavrac (C.C.) inc.
Excavation A.G.C.C. inc.*

Nettoyage de fossé

Rang de la Grande-Ligne (hauteur du 132 et 134)

2 382,28 \$

Fournisseurs : entrepreneurs locaux

Éclairage DEL bureau municipal

Achat de matériel et installation

8 311,55 \$*

*Fournisseurs : Del Design
Jean-Louis Gosselin inc.*

*QU'un montant de 48 560,22 \$ soit payé à même l'excédent accumulé non affecté.

Adoptée

13. INSPECTION EN BÂTIMENTS**13.1. Émission des permis**

Le conseil prend acte du dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiments pour le mois de mai 2013.

13.2. Dossiers des nuisances

Le conseil prend acte du dépôt du rapport relativement aux dossiers des nuisances pour le mois de mai 2013 et convient d'une tolérance au matricule 5654 96 1079, d'actions strictes aux matricules 5858 17 5611 et 5960 14 0928.

14. SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseil prend acte du dépôt du compte rendu relatif à la participation du directeur du service en sécurité incendie au congrès de l'Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec qui s'est tenu du 17 au 21 mai 2013 à La Malbaie.

2013-06-149

14.1. Demandes du directeur

IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES,
APPUYÉ PAR ROGER DION

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore autorise les achats et/ou travaux suivants relativement au service incendie :

COÛTS ESTIMÉS
(incluant les taxes)

Inspection des échelles 374,99 \$
Fournisseur : Inspections d'échelles Denis Thibault

Adoptée

15. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

15.1. Demande de dérogation mineure

2013-06-150 **15.1.1. Monsieur Léonce Couture**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Léonce Couture est propriétaire du lot 4 609 424 au cadastre du Québec, d'une superficie de deux mille huit cent quarante mètres carrés et sept dixièmes (2 840,7 m.c.) situé dans la rue Sainte-Geneviève à Saint-Isidore, sur lequel on retrouve une résidence pour personnes âgées ainsi qu'un bâtiment commercial servant d'entrepôt ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Couture est en procédure de vente de la résidence pour personnes âgées, mais le futur acquéreur n'est pas intéressé par le bâtiment commercial localisé à l'écart de ladite résidence ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Couture désire subdiviser ledit lot, mais les normes relatives au frontage et à la superficie du futur lot ne peuvent être respectées conformément à celles prévues au règlement de lotissement, soit :

	<u>Requise</u>	<u>Demandée</u>
Frontage	20 m	18,23 m
Superficie	1 000 m ²	586,8 m ²

CONSIDÉRANT QUE le terrain est situé en zone mixte et qu'il y aurait possibilité pour un futur acquéreur de démolir le bâtiment commercial pour y construire une résidence, tout en respectant les autres normes en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été étudiée par le comité consultatif d'urbanisme et que celui-ci recommande d'accorder la dérogation mineure ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR GUYLAINE BLAIS, APPUYÉ PAR HÉLÈNE PELCHAT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore accorde à monsieur Léonce Couture la dérogation mineure demandée relative au frontage et à la superficie du terrain situé sur le futur lot 4 609 424 Ptie.

Adoptée

16. MINISTÈRE DES TRANSPORTS

2013-06-151 **16.1. Reddition de comptes 2012**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de soixante-neuf mille huit cent quarante-deux dollars (69 842,00 \$) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien

courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur lesdites routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL BLAIS, APPUYÉ PAR GUYLAINE BLAIS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

17. RECENSEMENT DES CHIENS

2013-06-152 17.1. Embauche d'étudiants

IL EST PROPOSÉ PAR ROGER DION,
APPUYÉ PAR GUYLAINE BLAIS

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore procède à l'embauche de deux (2) étudiantes, soit mesdames Geneviève Guillemette et Émilie Guillemette, afin d'effectuer le recensement des chiens sur le territoire à un taux forfaitaire de neuf cents dollars (900,00 \$) chacun, plus les frais de déplacements, pour une période de trois (3) semaines, au cours de l'été 2013.

QUE le coût de dix dollars (10,00 \$) par licence soit maintenu.

Adoptée

18. DIVERS

Aucun sujet.

19. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire, Réal Turgeon, déclare la séance close.

2013-06-153 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE LEVER LA PRÉSENTE SÉANCE À 20 HEURES 45.

Adopté ce 2 juillet 2013.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Réal Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Turgeon,
Maire
